

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**Du 16 octobre 2018**

Monsieur MONBRUN, Inspecteur de l'Education Nationale	Monsieur LOUVET, Enseignant, Directeur	Monsieur BAILLY, Enseignant	Madame KRIZEK, Enseignante
Madame GUILLOT, Enseignante	Madame PASTOR, Enseignante	Madame RAOUL, Enseignante	Madame ROBINEAU, Enseignante
Madame ROSSIGNOL, Enseignante	Monsieur GAUDRE, Maire	Madame LEVASSEUR, 2 <sup>e</sup> adjointe au Maire	Monsieur PRE, 1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire
Monsieur MORVILLERS, DDEN	Madame BLIN-CHEVALIER, Parent d'élèves	Madame BLIN, Parent d'élèves	Madame BANNIER, Parent d'élève
Madame CHARLOT PEYRAMAYOU, Parent d'élève	Madame GARRIGUES- LOUCHE, Parent d'élève	Madame GODEFROY- AGRAM, Parent d'élève	Monsieur GODEFROY, Parent d'élève
Madame POTIER, Parent d'élève	Madame ROBIN, Parent d'élève		

Présents - Excusés - Absents - Votants\*

**Résultat des élections au C.E. du 12 octobre 2018**

**Présentation des nouveaux élus :**

264 inscrits, 138 votants, 6 bulletins blancs ou nuls, 132 suffrages exprimés.

Taux de participation : 50% (50,18% en 2017)

Par correspondance : 124 (89,9%)

Parents élus : Mesdames BLIN-CHEVALIER, BLIN, BANNIER, CHARLOT-PEYRAMAYOU, GARRIGUES-LOUCHE, GODEFROY-AGRAM, POTIER, ROBIN ; Monsieur GODEFROY, représentants élus des parents d'élèves.

M. LOUVET remercie les parents élus qui ont fait le choix de donner de leur temps pour le bon fonctionnement de l'école.

Dates des prochains conseils d'école : jeudi 31 janvier 2019 à 18h45 - jeudi 6 juin 2019 à 18h45 (ces dates et horaires ont été validés par les membres présents).

**Rappel du rôle du C.E. - Lecture du règlement intérieur et vote**

Attributions du Conseil d'école (voir document joint)

Monsieur LOUVET rappelle que le Conseil d'école est un lieu qui doit faciliter la communication, des échanges constructifs entre les principaux partenaires que sont l'école, les parents, la mairie, pour le bien de tous et des élèves en priorité et ceci dans un cadre strict. Il est vrai qu'il ne peut apporter des réponses immédiates à toutes les questions, certaines nécessitant des concertations ou des décisions préalables.

L'équipe se félicite de la qualité de la communication qui existe entre l'école et les parents élus et notamment avec Mme BLIN-CHEVALIER, leur représentante.

Règlement intérieur :

proposition d'un ajout : article Vie scolaire - Sécurité : L'école se réserve la possibilité d'interdire les jeux personnels entraînant des problèmes récurrents.

Proposition d'une modification : Restaurant scolaire : Pour signaler un changement, une absence, appeler le 02 43 27 97 00 avant 8h35, puis la mairie au 02 43 27 51 53 jusqu'à 9h.

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité

**EFFECTIFS 2018/2019 - REPARTITION - ORGANISATION**

A ce jour, nous totalisons 183 élèves (la prévision de juin 2017 était à 184), répartis de la manière suivante :

- Classe de PS-MS : 25 (10 + 15) - Mme ROSSIGNOL
- Classe de PS-MS : 24 (10 + 14) - Mme ROBINEAU
- Classe de GS : 26 - Mme PASTOR
- Classe de CP-CE1 : 28 (22 + 6) - M. BAILLY
- Classe de CE1-CE2 : 27 (20 + 7) - Mme GUILLOT et Mme BOUVIER (complément de temps partiel, le lundi)
- Classe de CE2-CM2 : 25 (15 + 10) - Mme RAOUL
- Classe de CM1-CM2 : 28 (19 + 9) - M. LOUVET et Mme KRIZEK (décharge de Direction, le lundi).

M. LOUVET rappelle que le seuil d'ouverture d'une 8<sup>e</sup> classe est 196 et de 150 pour une fermeture.

### Décloisonnements/regroupements :

En GS : l'après-midi, un demi groupe avec Mme ROBINEAU (math) et un demi avec Mme PASTOR (phonologie et découverte du principe alphabétique), en alternance un jour sur 2. Le vendredi : sciences.

Elèves de MS : regroupement l'après-midi pendant la sieste pour des activités de phonologie, de langage et de mathématiques avec Mme ROSSIGNOL.

Avec les CE1 de la classe de M. BAILLY : durant la première période, Mme ROSSIGNOL travaille avec eux le calcul mental et les jeux de lecture sur logiciel (lundi), BCD (mardi) et lecture orale (jeudi).

Regroupement des classes de Mme RAOUL et M. LOUVET en EPS (certains vendredis) à partir de la 2e période.  
Sieste en maternelle : tous les élèves pour qui la sieste est nécessaire y sont accueillis (pour l'instant environ 30 enfants bénéficient de la sieste).

### Passerelle école/multi-accueil :

La convention entre La Mairie de Saint-Corneille, le Centre Social LARES de Montfort-le-Gesnois et l'Education nationale, sera à nouveau proposée afin de poursuivre le travail engagé depuis 2016. Ainsi, le projet établi avec Mme PORTAIL, Directrice, et les enseignantes de maternelle de l'école va continuer autour de grands objectifs tels : la sensibilisation à la lecture, l'apprentissage du « vivre ensemble » à travers le jeu, la découverte d'une autre structure en vue d'une préparation à l'environnement scolaire, la sensibilisation à des modes d'expression, aux sens ...

Ce projet s'adresse aux futurs élèves de l'école fréquentant le multi-accueil.

### **ORGANISATION : Personnel - Rased - EVS/AVS - Sorties**

#### Le personnel communal au service de l'école :

Mme GOUPIL, ATSEM à temps plein sur le temps scolaire en PS-MS (Mme ROSSIGNOL)

Mme MAILLARD, ATSEM à temps sur le temps scolaire plein en PS-MS (Mme ROBINEAU)

Mme PINTHON, ATSEM le matin de 8h45 à 11h45 en GS (Mme PASTOR)

Monsieur LOUVET remercie la municipalité pour les efforts consentis en matière de temps de présence des ATSEM dans l'école.

Monsieur GAUDRE, rappelle que la commune va au-delà de ses obligations légales qui sont d'assurer la présence d'une ATSEM pour les seuls élèves de PS.

#### Le réseau d'aides aux élèves en difficultés (Rased) est composé de :

Mme LEMARTELOT, psychologue scolaire, Mme LE BOTERFF, Mme HIDOUX, rééducatrices.

#### Activités Pédagogiques Complémentaires :

Elles sont positionnées le mardi, sur des créneaux d'une heure (16h30-17h30). Cette organisation pourra être revue en fonction du bilan de ce ½ trimestre.

Ces APC organisées en groupes restreints d'élèves pourront prendre trois formes :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages
- une aide au travail personnel
- une activité prévue par le projet d'école (organisation de débats ; utilisation de jeux de logique favorisant le raisonnement et la verbalisation ; préparation d'exposés ; pratiques théâtrales ; situations d'acquisition du langage oral ; formation d'élèves médiateurs ...)

Les APC restent du ressort de l'équipe pédagogique et sont soumises à l'accord des familles des élèves concernés.

#### Sorties, activités, actions, réunions :

- 11 septembre : 1<sup>ère</sup> séance piscine GS (Mme PASTOR) et CM2 (Mme RAOUL, M. LOUVET) (11 séances le mardi de 10h10 à 10h50) jusqu'au 4 décembre.

- 14 septembre : Réunion de classe CE2-CM2 (Mme RAOUL) - 18h

- 17 septembre : Réunion de classe PS-MS (Mme ROSSIGNOL) - 18h

- 18 septembre : Réunion de classe PS-MS (Mme ROBINEAU) - 18h

- 20 septembre : Réunion de classe CE1-CE2 (Mmes GUILLOT et BOUVIER) - 18h

- 21 septembre : Réunion de classe CP (M. BAILLY) - 18h

- 24 septembre : Réunion de classe CM1-CM2 (M. LOUVET et Mme KRIZEK) - 18h

- 25 septembre : Réunion de classe GS (Mme PASTOR) - 18h

- 27 septembre : Intervention de Claire GIBault, cheffe d'orchestre (du CP au CM2) - 14h30

- 28 septembre : Exercice incendie

- 1er octobre : Accolade : Appel à cotisation

- 4 octobre : Photos scolaires

- 4 octobre : Répétition du Paris Mozart Orchestra de C. GIBault -théâtre du Mans (CE2-CM2 et CM1-CM2) - 14h30

- 4 octobre : Parents d'élèves : Lancement de l'opération « récupération de papiers » (jusqu'au 11 octobre)

- 4 octobre : Parents d'élèves : Lancement de l'opération « Bulbes » (jusqu'au 16 octobre)
- 5 octobre : Réunion de classe CE1 (M. BAILLY) - 18h
- 8 octobre : Accolade : lancement de l'opération "chocolats de Noël" (jusqu'au 9 novembre)
- 11 octobre : Exercice attentat-intrusion
- 12 octobre : Elections des représentants de Parents d'élèves au Conseil d'Ecole (12h45-16h45)
- 16 octobre : Conseil d'Ecole - 18h
- 18 octobre : Ateliers sur les 5 sens - GS et CP-CE1
- 18 et 19 octobre : Ateliers du goût - PS et MS
- 19 octobre après la classe : Vacances d'automne (rentrée le 5 novembre)
- 5 novembre : Lancement du 7<sup>e</sup> Prix des lecteurs
- 11 novembre : Commémoration Armistice 1918 à 12h devant le monument aux morts\*
- 18 novembre : Bourse aux jouets de l'APE
- 22 novembre : spectacle « Tête à trappes » - Sargé-lès-le-Mans - PS et MS
- 23 novembre : Participation des élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 à l'exposition « Saint-Corneille il y a 100 ans ... la fin de la guerre »
- 29 novembre : Spectacle « Screen Man » - Coulaines (GS) - 10H30
- 11 décembre : 1<sup>ère</sup> séance piscine pour les CP-CE1 et CM1 (11 séances le mardi de 14h40 à 15h20) jusqu'au 19 mars
- 13 décembre : 1<sup>ère</sup> séance piscine pour les CE1-CE2 et CE2 (11 séances le jeudi de 10h10 à 10h50) jusqu'au 21 mars
- 13 décembre : Intervention de la MAE auprès des élèves de CM2 sur le thème du harcèlement (en collaboration avec Mme LEBLOND, infirmière de l'Education nationale).
- 14 décembre : Marché de Noël
- décembre : Sélection enduro à Savigné pour les élèves de CE2-CM1-CM2
- 20 décembre : Après-midi récréatif et passage du Père-Noël (14h, arrivée du Père-Noël à 15h)
- 21 décembre : Passage du Père-Noël dans les classes de maternelle (dès 9h)
- 21 décembre après la classe : Vacances de fin d'année (rentrée le 7 janvier)
- 31 janvier : Conseil d'école - 18h45
- 8 février après la classe : Vacances d'hiver (rentrée le 25 février)
- 5 mars : spectacle « Est-ce que je peux sortir de table ? » - PS et MS - Sargé-lès-le-Mans
- 14 mars : Spectacle « La rue sans tambours » - Coulaines (CP-CE1, CE1-CE2) - 10h
- du 18 au 22 mars : Interventions « Les petits scientonautes » - de la GS au CM2
- 22 mars : Spectacle « Plume » - Coulaines (PS-MS) - 10h45
- 5 avril après la classe : Vacances de printemps (rentrée le mardi 23 avril)
- à définir : Concert de chants (CE2-CM1 et CM1-CM2)
- juin : Rencontres pentathlon avec Fatines (CE2, CM1, CM2)
- juin : Vote du Prix des Lecteurs
- juin : réunion d'accueil des parents des nouveaux élèves de PS
- 6 juin : Conseil d'école - 18h45
- 23 juin : Fête de l'école
- 4 juillet : Pot de fin d'année
- 5 juillet après la classe : Vacances d'été (rentrée le 3 septembre)

\*Projet de chant par des élèves volontaires de CE2 et CM.

#### Informations :

- Les classes maternelles ont un projet sur le thème de « la musique ».
- Lire et faire lire (Maternelle)
- Rallye-math en CP-CE1, CE2-CM2 et CM1-CM2
- Animation fruits exotiques avec API ?
- Éducation à la sexualité avec l'infirmière scolaire (CM2)
- 2e exercice incendie et 2e exercice PPMS (risques majeurs)
- Enduro de l'école
- Visite de la maison des abeilles (CP-CE1 et CE2-CM2)

Sorties sur la commune et sur les communes limitrophes, avec possibilité de faire commencer la classe sur le lieu de l'activité. Quel est l'avis du Conseil d'école sur cette question ?

Après un débat autour des notions de responsabilité de sécurité et de coût, le Conseil a décidé à l'unanimité que cette question était trop anxiogène et qu'elle n'avait plus lieu d'être. Ainsi toutes les sorties, quel qu'en soit le lieu, se feront en transport en commun.

Il est souhaité que cette question ne soit plus abordée systématiquement à chaque 1<sup>er</sup> Conseil d'école.

## PRESENTATION DES DIFFERENTS PLANS DE SECURITE (intrusion, PPMS, incendie)

Dans le cadre des textes règlementant la sécurité dans les écoles, l'école a informé des exercices d'évacuation et/ou de confinement suivants :

- **Incendie : 2 exercices, le premier avant les vacances d'automne.**
- **Plan particulier de mise en sûreté Attentat/Intrusion : 1 exercice, avant les vacances d'automne et avant le 1<sup>er</sup> Conseil d'école**
- **Plan particulier de mise en sûreté, risques majeurs : 1 exercice**

En amont, les élèves auront été sensibilisés à ces différents types d'exercices (sous forme de jeux en maternelle).

Ces exercices consisteront à :

- **Incendie** : identifier le signal d'alerte (alarme fixe), rejoindre les lieux de rassemblement, établir la liste des manquants à l'appel sur les lieux de rassemblement.
- **PPMS Intrusion (s'échapper)** : identifier le signal d'alerte (porte-voix « évacuation, intrusion externe »), rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche, utiliser un itinéraire connu, demander le silence absolu. L'exercice ne demande pas que les élèves se rendent sur la chaussée. Ils doivent simplement atteindre les points de sortie le plus rapidement. Il faut en effet éviter tout attroupement et éviter une mise en danger des élèves pendant la réalisation de l'exercice, ou,
- **PPMS Intrusion (se confiner)** : identifier le signal d'alerte (porte-voix « confinement, intrusion interne »), se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant, éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur), rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- **PPMS risques majeurs (confinement)** : identifier le signal d'alerte (corne de brume), conduire les élèves vers les lieux de mise en sûreté, prendre les dispositions nécessaires pour mettre le local de confinement en sûreté maximale suivant le danger identifié (fermer les volets, limiter les arrivées d'air, couper le courant ...), établir la liste des manquants à l'appel sur les lieux de rassemblement, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, mettre en fonction la mallette PPMS, rester en lien avec les autorités (téléphone, radio ...) qui seules peuvent lever l'alerte.

Le document annexe 6 du PPMS a été communiqué à toutes les familles.

L'école est équipée de 2 malles PPMS. Elles sont complètes et en état d'être utilisées.

Des clés-signalées ont été installées près de chaque porte des salles de façon à gagner en efficacité lors des exercices de confinement.

Un visiophone au portail d'entrée est en fonction.

2 exercices ont déjà été réalisés :

-exercice incendie du 28 septembre 2018 en présence de Mme GUILLIER, assistante de prévention de la mairie, les employés techniques municipaux.

L'évacuation a pris moins de 2 minutes. Les déplacements et rassemblements se sont bien passés. Le niveau sonore de l'alarme dans le bâtiment principal n'est pas assez fort.

- exercice PPMS Attentat/intrusion du 11 octobre 2018 en présence de Mme GUILLIER (assistante prévention), M. MORVILLERS, DDEN, Mme BLIN-CHEVALIER, représentante des parents. Le signal n'a pas été entendu dans certaines classes, des clés ne fonctionnent pas ou mal.

Suite aux évaluations de ces différents exercices, il semble souhaitable de :

- Modifier les systèmes d'alarme : un système centralisé avec 3 types de signaux serait intéressant pour alerter les différents lieux en même temps.
- Poser des verrous manuels sur toutes les portes intérieures.

Les malles PPMS ont été vérifiées le 2 octobre 2018. Les produits périmés ont été remplacés.

Le document « Mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté » est présenté et remis aux représentants de la mairie. Il sera prochainement envoyé sous forme numérique à M. MONBRUN, Inspecteur de l'Education nationale.

## BILAN DES PETITS TRAVAUX D'ETE - AMENAGEMENTS SOUHAITES

**Tous les petits travaux demandés ont été réalisés :** tout a été réalisé, mais :

**Classe 7** : plus aucune fenêtre ne ferme correctement.

Manque :

Un écran d'ordinateur réformé de la mairie pour la classe de Mme RAOUL : Monsieur GAUDRE a vérifié, il n'y en a plus.  
Problème de fermeture de la porte de la classe 7.

Connexion internet des classes 6 et 7 : Monsieur GAUDRE annonce que 2 baies informatiques seront prochainement installées, chaque classe sera équipée d'un boîtier RJ45, sans doute pendant les vacances d'automne, pour un budget d'environ 8 000€.

Le Conseil municipal a voté un budget d'environ 3 500€ pour l'achat d'un VPI pour la classe de Madame PASTOR.

Montage du chalet pour les jeux roulants : il sera installé prochainement (avant les vacances de fin d'année).

Le passe de Monsieur BAILLY ne fonctionne plus : le rapporter en mairie.

#### **BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION ACCOLADE exercice 2018-2019 :**

Actif pour 2018/2019 : 11 962,21 € dont 5 562,30 € sur C. ch., 6 052,07 € sur livret A, 347,84 € en espèces)

#### **BILAN DE LA FETE DE L'ECOLE 2018 :**

Recettes 8 423,43€, dépenses 3 150,56€, bénéfices : 5 272,87€

#### **BILANS FINANCIERS INTERMEDIAIRES (crédits municipaux exercice 2018) :**

Budget de fonctionnement : 305.33 € (sur un budget de 4 200€ dont 300€ pour le Rased)

Budget d'équipement : 1 466.10€ (+ matériel informatique, + installation de placards dans la salle d'activités).

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### **Parents élus :**

- L'éducation sexuelle est-elle au programme de la maternelle ? - Non, il n'y a pas de cours d'éducation sexuelle en maternelle. Il s'agit d'une rumeur. Les textes prévoient simplement d'apprendre le « respect dû au corps humain » et acquérir une « vision égalitaire » des relations femmes-hommes.
- Agrément piscine et interrogation du casier judiciaire ? - Il est désormais procédé chaque année à l'interrogation du casier judiciaire des personnes agréées. Il n'est pas prévu pour les personnes accompagnatrices.
- Présence d'un représentant de l'accueil périscolaire communautaire au Conseil d'école pour répondre aux questions de changements d'horaires de l'accueil de Saint-Corneille ? Le fait de devoir attendre 2020 pour avoir les résultats d'une étude du territoire, n'est-ce pas tardif pour une question qui est actuelle ? Pourquoi ne pas harmoniser les horaires pour des services comme l'accueil périscolaire et le Multiaccueil qui ferment tous deux à 18h30 ? - Il serait sans doute préférable de prévoir une réunion à part entre familles/mairie/service communautaire d'accueil périscolaire pour aborder ces questions et obtenir des réponses. Il serait souhaitable de refaire une enquête auprès des familles pour actualiser les besoins.
- Comment et où sont stockés les paniers repas des élèves relevant de PAI ? - Ils sont transmis au restaurant scolaire et mis au frais dès leur arrivée dans l'école. Le prestataire API a donné son autorisation pour cela.

**Mairie** : Monsieur GAUDRE fait part d'une enquête émanant de l'Inspection académique concernant le signalement des enfants entre 6 et 16 ans de la commune qui ne seraient pas scolarisés. Il demande à Monsieur LOUVET s'il a des informations à lui fournir et s'interroge sur la manière de répondre à cette demande. - L'école ne détient pas de telles informations. Elle ne recense que les élèves inscrits et donc scolarisés. Il semble préférable de se rapprocher des autorités académiques et /ou préfectorales.

**DDEN** : Monsieur MORVILLERS indique qu'il fera une visite pour vérifier les systèmes de fermeture des portes incriminées (voir § présentation des différents plans de sécurité)

La séance est levée à 20h45 - A Saint Corneille le 16 octobre 2018

Le présent PV sera disponible sur le blog de l'école : <http://classece.canalblog.com>

Secrétaire de séance, M. BAILLY

Le Directeur, M. LOUVET

##### **Copie transmise à :**

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Monsieur le Maire de Saint-Corneille, Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, Madame le 2<sup>e</sup> adjointe au Maire, Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante, Monsieur le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.